

PARIGNY

Plan Local d'Urbanisme

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

Document approuvé par délibération du conseil municipal le : 18 / 12 / 2019

Modification simplifiée n°1 : 26 / 09 / 2023

Modification de droit commun n°1 : xx / xx / xxxx







Liste des emplacements réservés :

N°	Sites	Objet	Parcelles	Surface m ²	Bénéficiaire
1	Amorce de déviation Nord-est RD 45	Création de voirie - Déviation	Partiellement : 94 – 93	1 429	Commune
2	Amorce de déviation Sud-ouest RD 45	Création de voirie - Déviation	Partiellement : 55	2 806	Commune
3	Le Bourg	Parking – Espace public	Partiellement : 9	600	Commune
4	Le Bourg	Parking – Espace public paysager	36	1 039	Commune
5	Le Bourg	Parking – Place publique	50	600	Commune
6	Le Bourg	Création de voirie	Partiellement : 41	203	Commune



MAÎTRE D'OEUVRE

1331 Route Royale
42470 FOURNEAUX

oxyria.fourneaux@oxyria.fr



www.toposweb.com
mail@toposweb.com

une société



GRUPE TOPOS INGENIERIE